

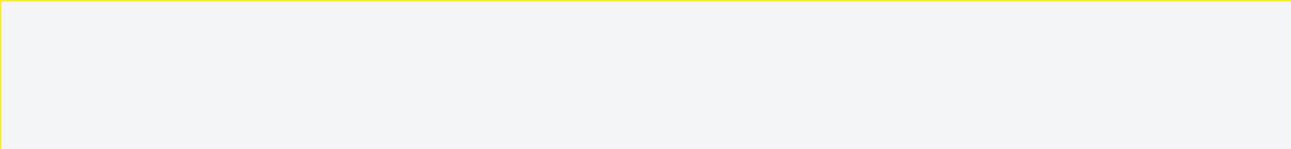
# P&Ma

Paris & Métropole  
aménagement



L'ANNEXE CITOYENNE

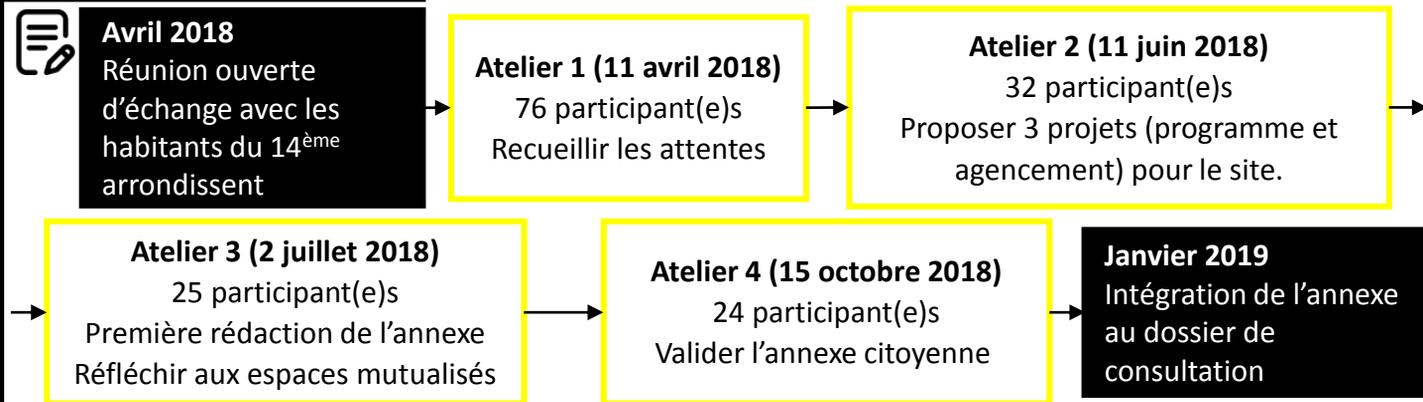
**SAINT-VINCENT-DE-PAUL**



# **Synthèse de l'annexe citoyenne**

# Synthèse de l'annexe citoyenne (1/3)

## METHODE



## LEGENDE



COMMENTAIRE GENERAL

MUTUALISATION

LOCALISATION

AMENAGEMENT SPECIFIQUE

AVIS DIVERGENTS

## LIGNES DIRECTRICES

### ESPACES INTERIEURS



**Espaces lumineux et ouverts**  
Différencier les espaces en fonction des publics par leur localisation :

- Par étage
- Par bâtiments



**Présence de rangements**  
Faciliter le fonctionnement du groupe scolaire.

**Types d'utilisateurs :**

- Ouverts à toutes et à tous
- Les associations utilisant les espaces et leurs adhérent(e)s

### Crèche



En toiture (R+2) grâce à l'accès facilité par les ascenseurs

En rez-de-jardin pour l'accessibilité des enfants en bas âge en autonomie et des poussettes

**Entrée bâtiment Nord ou Est directement via la rue pour éviter de traverser d'autres bâtiments**

**A proximité du jardin partagé**

**Relation directe entre l'intérieur et l'extérieur**

**Cloisons modulables et vitrées pour le volume sonore mais conservant la luminosité**



### Groupe scolaire



En rez-de-chaussée

Au premier étage (R+1)

} Au choix mais avec 4 conditions : espace, lumière, accessibilité des enfants en bas âge, facilité de communication au sein des équipes pédagogiques.

**Présence d'espaces de rangements**

**Aménagements adaptés aux différents âges**

- Des tableaux sensoriels et murs sonores pour les maternelles...

- ET des aménagements pour faciliter les pédagogies actives pour les élémentaires.

**Permettre la mutabilité des aménagements pour l'adaptation des classes aux effectifs fluctuants.**



# Synthèse de l'annexe citoyenne (2/3)

## Gymnase

 Attention au confort sonore, à la circulation de l'air et de la lumière.  
Intégrer des aménagements modulables de gymnastique, d'escalade qui manquent dans le quartier.

 Mezzanine ouverte au public  Salle polyvalente avec des espaces de rangement  
Salle de sport en petits groupes avec la présence de gradins modulables

## Tiers Espaces

> **UN ESPACE POLYVALENT** pour différentes activités, sur de larges plages horaires et pour différents publics :

  En rez-de-jardin (pour l'accessibilité du Club du 3<sup>ème</sup> âge)  
Sur 2 étages  
En mezzanine du gymnase

 Les activités souhaitées : cours du soir, yoga, salle de musique, Club du 3<sup>ème</sup> âge, bricothèque, ludothèque, espace parents du groupe scolaire.  
Modularité, espaces de rangements

> **UNE BIBLIOTHEQUE/MEDIATHEQUE :**

  Une petite en rez-de-jardin  
Une grande en R+1  
Equipement pas nécessaire

 Espace cosy, tous publics (avec section adulte)

> **UN ESPACE PARENTS** du groupe scolaire :

  Dans l'espace polyvalent  
En rez-de-jardin, proche des maternelles  
En R+1 entre les maternelles et élémentaires

> **UN LOCAL DU PERSONNEL :**

  A côté du réfectoire  
Entre les maternelles et primaires

> **UNE HALTE REPIT** et **UN CENTRE MEDICO SOCIAL :**

 A l'entrée du groupe scolaire, en rez-de-jardin pour faciliter l'accès de la crèche et des enfants polyhandicapés.

## Réfectoire

 En rez-de-jardin dans le bâtiment Ouest pour faciliter la livraison sur la rue

 Un réfectoire commun à la crèche et à l'école

Présence d'une baie vitrée pour permettre l'ouverture sur la cour

  Salle des fêtes occasionnelle (anniversaire, fête des voisins,...)  
Cantine ou espace de travail en soirée

# Synthèse de l'annexe citoyenne (3/3)

## Circulations

**Par l'extérieur pour maximiser l'espace dans les classes.**

-  Via la cours si toutes les salles de classes sont en rez-de-chaussée, avec un système de passerelles passant au-dessus des cours anglaises.
-  Via des coursives abritées ouvertes sur le bâtiment principal seulement, en accord avec la réglementation de protection du patrimoine.

 **Objectifs : confort par tous les temps et maximisation de l'espace dans les classes.**

## ESPACES EXTERIEURS

### Cour

-  En rez-de-jardin pour un accès direct au réfectoire
-  En rez-de-jardin pour les CP/CE2 et en toiture pour les CM1/CM2

**Cours élémentaires et maternelles séparées par du végétale**

**Prévoir des aménagements adaptés à chaque âge**

**Présences d'un préau en bois**

**Penser la cours sur le modèle des « Cours Oasis »**



**Privilégier des aménagements qui présentent un intérêt particulier pour les enfants pour leurs fonctions :**

- psychomotrice (par des espaces dédiés au jeu, du mobilier multifonctionnel),
- sensorielle (par du végétal et des couleurs),
- imaginative (par des recoins, des espaces pour grimper, des brumisateurs),
- relationnelle (par des espaces calmes).



*En particulier pour la gestion mutualisée de l'espace :*

**Aménagements légers comme un théâtre-forum urbain.**

**Prêter attention à la salubrité et la propreté**  
**Fermeture à des heures raisonnables**

### Toiture

#### > COUR DE LA CRECHE

**Indépendante du reste de l'équipement**

**En relation directe avec l'espace bonus extérieur**

**Présence de terre et d'herbe**

**Adaptée à chaque âge (petits et plus grands)**

#### > TIERS ESPACES EXTERIEURS

**Espace de nature vaste :**

**Jardin partagé, potager, serre**

**Présence d'animaux : poulailler (sans coq), ruches, hôtels à insectes**

**Système de récupération de l'eau**

**Prévoir un cabanon pour les gestionnaires (associations, écoles,...)**



Espace pédagogique pour la crèche et l'école...

ET espace ouvert à tous

**Aménager un restaurant, emblème du bâtiment, espace convivial, en lien direct avec le potager pour favoriser les circuits courts.**



**Gestion**  Ouverture tout le temps  
Ouverture seulement l'été

**Localisation et plages horaires étudiées pour éviter la gêne possible pour les riverains**

# **L'annexe citoyenne**

# Le statut de la contribution citoyenne

Les propositions formulées dans le présent document sont issues du travail réalisé lors de 3 réunions de concertation :

- **La 1<sup>ère</sup> séance** qui s'est tenue le 11 avril de 9h30 à 13h a permis de recueillir largement les attentes des participants et de déterminer collectivement les critères de qualité d'un bon et d'un mauvais projet.
- **Lors de la 2<sup>ème</sup> séance** qui s'est tenue le 11 juin de 19h à 22h30, les participants se sont mis dans la peau de l'aménageur. Les trois équipes ont proposé chacune leur propre projet qui a été présenté à l'ensemble du groupe en fin de séance.
- **La 3<sup>ème</sup> séance**, qui s'est déroulée le 2 juillet de 19h à 20h30, a été l'occasion de donner des orientations collectives sur la manière de rédiger l'annexe citoyenne et d'approfondir les questions sur la mutualisation des espaces vers l'externe.

Une **centaine de participants** s'est exprimée lors de ces rencontres :

- 76 présents au 1<sup>er</sup> atelier
- 35 présents au 2<sup>nd</sup> atelier
- 26 présents au 3<sup>ème</sup> atelier
- 25 présents au 4<sup>ème</sup> atelier

**L'annexe citoyenne** fait apparaître les lignes directrices formulées par les participants tout en mentionnant les idées minoritaires. Les comptes rendus exhaustifs des 3 premiers ateliers de concertation sont également disponibles. Trois dessins illustrant les propositions citoyennes viennent compléter le document.

## Les lignes directrices des propositions citoyennes (1/2)

### Un lieu accessible

- **Pour les plus petits** : la majorité positionne la crèche en toiture estimant qu'il est plus aisé pour les parents d'accompagner leurs enfants à la crèche via l'ascenseur que pour les enfants d'élémentaires d'y accéder seuls. Une équipe a toutefois fait le choix de placer la crèche et les classes maternelles en rez-de-jardin.
- **Pour les personnes à mobilité réduite** : Le centre médico-social comprenant l'espace pour les polyhandicapés/ la halte répit a été positionné par une majorité au rez-de-jardin. L'une des équipes a également fait le choix de mettre le club du 3<sup>ème</sup> âge à ce niveau.
- **Grâce à la présence des ascenseurs**, jugée utile par tous. Cet équipement a été intégré dans les réflexions notamment pour localiser les espaces d'accueil dédiés aux enfants (la crèche au dernier étage...)

### Des espaces polyvalents

tous les participants souhaitent qu'ils puissent accueillir différentes activités sur différents temps

- **Les espaces ouverts au public** : ex des salles de cours/ de musique/ ludothèque/ une salle pour les parents...
- **Les équipements**. ex. des salles de classes modulables/ des salles de crèche ouvertes mais cloisonnables pour diminuer l'intensité sonore, la mezzanine du gymnase pouvant accueillir tant une salle polyvalente (cours musique, art plastique, anniversaire enfants...) qu'un office traiteur. ...

## Les lignes directrices des propositions citoyennes (2/2)

### Une offre complémentaire à l'existante

- **Pour les espaces intérieurs** : tous les participants ont été attentifs à ce que **les activités/ espaces du Super Equipement ne doublonnent pas avec celles existantes** : par exemple une médiathèque n'a pas été jugée nécessaire par l'une des équipes car il en existe déjà à proximité.
- **Pour les espaces extérieurs** : les participants ont estimé à l'unanimité que l'offre existante n'était pas suffisante dans le quartier. Ils souhaitent **des lieux de plein air, conviviaux et en lien avec la nature, accessibles à tous sur une large amplitude horaire** : des ruches, des jardins partagés, un restaurant...

### Des espaces propres à chaque public

- **Des accès différenciés** : l'ensemble des participants a défini des entrées distinctes pour chaque public. Même si la localisation diverge, tous ont identifié les entrées de l'école et de la crèche indépendantes de celle du grand public. L'objectif étant de sécuriser ces structures et permettre un accueil convivial et serein des enfants et de leurs parents.
- **Les accès aux espaces ouverts au public sont également autonomes** tant pour le gymnase que pour les lieux d'activités et de convivialité. . Il s'agit de pouvoir **gérer les horaires d'ouverture avec souplesse** sans impacter l'accueil des enfants ou pénaliser les circulations du public. Ces espaces sont souhaités accessibles sur une large plage horaire tant en journée (Club du 3ème âge, bricothèque, salle de cours ...) qu'en soirée ou le week-end (Restaurants, jardins partagés)
- **Une séparation des espaces en fonction des publics**. Pour certains elle se fait verticalement par bâtiments alors que pour d'autres elle s'effectue en strates par étages. Les espaces ouverts au public sont pour une minorité cantonnés au rez-de-jardin, pour d'autres ils sont localisés dans un ou deux des bâtiments.
- **Les participants se prononcent favorablement pour des circulations extérieures (pas de couloirs intérieurs) de manière à laisser la plus large place aux salles de classes**. Deux scénarios envisagés :
  - **Une circulation extérieure via la cour** avec comme préalable que toutes les salles de classes de l'école élémentaires soient positionnées en RDC
  - **Des coursives abritées** mais non closes, discrètes et bien intégrées.

*A charge pour les professionnels de trouver la meilleure solution pour que les circulations impactent le moins possible les espaces intérieurs au profit de classes spacieuses, tout en prévoyant un dispositif confortable par tous les temps (pluie/ ensoleillement...) pour les enfants et leurs encadrants.*

### Des ambiances lumineuses

- Toutes les équipes se rejoignent sur **des espaces lumineux et ouverts vers l'extérieur pour l'ensemble des espaces**

## Le gymnase

- **Sur l'ambiance, tous souhaitent un espace lumineux** au regard de la localisation semi-enterrée du gymnase. Le confort sonore a également été soulevé.
- **Sur l'espace mezzanine, tous souhaitent qu'il soit ouvert au public.** Les usages sont différents en fonction des équipes :
  - pour certains il s'agit d'un lieu en lien direct avec les pratiques sportives à savoir des gradins ou des salles pour des sports en petits groupes, ouverts à tous et fonctionnant indépendamment de l'espace central (yoga, danse...).
  - Pour d'autres, cet espace accueille une salle polyvalente ouverte à différentes activités (musique, art plastique, anniversaire, petite fête, office traiteur... ). L'objectif est de disposer d'un lieu indépendant de l'école ne troublant pas son fonctionnement. La structure de cet espace est intéressante pour ce genre d'activités : hauteur de plafond permettant une diversité de pratiques, dimension adaptée à l'organisation de festivités et situation autorisant le bruit sans occasionner de gênes.
- **Sur l'espace central** du gymnase, certains souhaitent un aménagement spécifique mais modulable (qui puisse se ranger) pour la pratique de la gymnastique. Peu d'aménagements fixes existent sur le quartier (Le gymnase Huyghens, actuellement en rénovation, est dédié à la pratique de la gymnastique mais n'est pas suffisant pour répondre à l'ensemble des besoins) et cela manque d'une manière générale à Paris.
- **L'aération, la circulation de l'air** dans le gymnase est un point de vigilance important.

## En images : le gymnase



Une architecture qui permette de faire rentrer la lumière et qui absorbe les sons



Des espaces modulables



Des espaces modulables



Des gradins dans la mezzanine



Un gymnase aussi lumineux que possible

### La crèche

- **Une relation directe entre l'intérieur et l'extérieur** de la crèche est souhaitée de manière unanime pour une circulation optimale des enfants et du personnel encadrant.
- **Sur la localisation, la majorité l'a positionné en R+2** facilement accessible via l'ascenseur. Positionner la crèche à proximité du jardin partagé a également été un critère déterminant. Enfin l'une des équipes a choisi de la mettre en rez-de-jardin pour une facilité d'accès.
- **L'accès à la crèche se fait soit par le bâtiment Nord soit par le bâtiment Est.** Pour certains elle est commune avec le groupe scolaire. Tous ont souhaité que l'entrée se trouve directement dans le bâtiment accueillant la structure sans avoir à traverser d'autres structures.
- **L'aménagement intérieur doit privilégier des espaces cocooning/ des petits espaces cloisonnables** pour diminuer le niveau sonore. Les cloisons sont souhaitées transparentes pour une meilleure surveillance et faire circuler la lumière naturelle. Les participants souhaitent la présence d'une **halte répit, d'une salle** adaptée aux enfants polyhandicapés.
- **La cour : elle est pour tous indépendante et accessible aux seuls enfants de la crèche. Une majorité la souhaite en toiture.** Il est demandé que cette cour soit aménagée pour être **adaptée à chaque âge** (les plus petits comme les plus grands). Certains proposent qu'elle dispose d'un espace de verdure et de terre pour éveiller les plus petits à la nature. **Il est proposé qu'elle soit en relation directe avec l'espace bonus extérieur mentionné d'autre part.**

### En images : la crèche



Des espaces « cocoon »/ Cloisonnement des espaces pour diminuer le niveau sonore avec des cloisons transparentes pour une meilleure surveillance/ ambiance lumineuse/ espaces modulables



Maintien d'herbes et de terre dans le jardin dédié à la crèche.

Des jeux/ des murs sensoriels



## Le groupe scolaire

- **Les classes maternelles et élémentaires** : les localisations divergent en fonction des équipes. Les participants souhaitent **laisser aux professionnels le choix de la meilleure localisation (RDC/ R+1) en veillant à ce que les classes soient spacieuses et dispose de la meilleure luminosité possible**. L'accessibilité des plus petits et l'homogénéité d'ensemble - notamment pour favoriser la communication entre les membres d'une même équipe pédagogique - devront également être prises en compte par les professionnels dans le choix d'implantation des classes.
- **Pour les supports pédagogiques**, l'utilité d'**espaces de rangement bien dimensionnés dans toutes les classes** est soulignée. L'aménagement de certaines classes devra être suffisamment neutre pour accueillir, de manière indifférenciée, des classes maternelles ou élémentaires selon les variations d'effectifs d'une année sur l'autre. Les classes maternelles : certains évoquent des tableaux sensoriels, des murs d'expression sonores tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les classes élémentaires : un aménagement propice aux pédagogies actives est souhaité.
- **Les cours de récréation** : **La cour de récréation de l'école maternelles se situe de manière unanime en rez-de-jardin tout comme celle de l'école élémentaire située pour une majorité en rez-de-jardin**. Certains proposent une cour commune pour l'ensemble du groupe scolaire pour permettre un accès direct au réfectoire. D'autres divisent **l'espace en deux : maternelle/élémentaire**. Une équipe distingue la cour des CP/ CE1/ CE2 qu'elle positionne en rez-de-jardin de celle des CM1/CM2 en toiture. L'objectif étant que les plus jeunes bénéficient d'un espace adapté à leur âge, tout comme les plus âgés (avec des paniers de basket).
- **La cour doit comprendre un espace de verdure/être végétalisée (type cour oasis) avec une séparation végétale entre les cours de maternelle et élémentaire**. Un **grand préau en bois** au niveau du bâtiment Nord est évoqué.

## En images : le groupe scolaire



Des espaces propices aux pédagogies actives : en maternelle et en élémentaire



Une cour en lien direct avec les salles de classe



Une cour avec de la verdure et un préau en bois



Des jeux adaptés à tous les âges



De vrais espaces de rangement dans les classes



Des tableaux sensoriels et des murs d'expression sonores pour les enfants à l'intérieur et à l'extérieur

## Les espaces Bonus intérieurs

- **Un espace polyvalent** évoqué par tous les participants. Sa localisation diverge en fonction des équipes (rez-de-jardin ou mezzanine du gymnase) mais il est pour tous **de taille suffisante pour accueillir différentes activités et publics en fonction des temps de la journée** (salle de musique/ salle de cours pour adultes/ salle de musique, yoga: festivités type anniversaire... ). Cette salle doit être **modulable et disposer d'espaces de rangements**.
- **Un Club du 3ème âge** souhaité par une majorité. Il pourra être mutualisé soit avec la salle de cours pour adultes, soit avec la ludothèque bricothèque. Pour les uns, cet espace se situe en rez-de-jardin pour d'autres il peut être sur deux étages.
- **Une ludothèque**. Pour l'une des équipes il s'agit d'un espace mutualisé avec le Club du 3ème âge. Pour l'autre, elle se trouve dans la salle réservée aux parents.
- **Une bibliothèque/médiathèque**. Elle est ouverte au public et accessible aux enfants de la crèche et du groupe scolaire. Certains la préfèrent de petite taille en rez-de-jardin tandis que d'autres la veulent plus spacieuse en R+1. La troisième équipe estime qu'il s'agit d'un équipement dont le quartier est déjà suffisamment pourvu.
- **Une halte répit**. Les participants souhaitent la présence d'une **halte répit, d'une salle** adaptée aux enfants polyhandicapés pour renforcer la crèche et le groupe scolaire.

## En images : les espaces Bonus intérieurs



Un espace ouvert au public : club 3ème âge/ bricothèque ou Repair Café- Il s'agit d'un même espace.

Une bibliothèque ouverte à tous : un éclairage chaud, un endroit cosy.



Un espace polyvalent accessible à tous qui pourrait accueillir des cours du soir pour adultes/ une salle de musique/ une salle de yoga.



Un local vélo fermé de 20 m2

Des espaces de rangement



## Les espaces Bonus extérieurs

- **Un espace de nature** unanimement souhaité. Le plus vaste possible, il est situé pour tous **sur les toitures**. Il se matérialise sous la forme de **jardin partagé, de potager et une serre**. Ces espaces sont **ouverts au public mais sont également des lieux pédagogiques pour les enfants du groupe scolaire et de la crèche**. Dans cette perspective, certains les ont positionné en lien direct avec la crèche. Une des équipes souhaite un poulailler. Certains souhaitent qu'il soit un lieu de passage pour se rendre au restaurant. Un cabanon pour ranger les outils est préconisé par une équipe.
- **Un restaurant** est demandé par toutes les équipes. Il s'agirait d'un **lieu emblématique du bâtiment, un espace convivial et de rencontres**. Cet espace doit être **en lien direct avec le jardin/potager** et bordé par un chemin d'eau. Pour certains, les produits qui y sont récoltés pourraient approvisionner le restaurant. L'une des équipes souhaite une ouverture exclusivement en période estivale. L'implantation de ce restaurant doit occasionner le moins de gêne possible pour tous les riverains.
- **Des animaux** sont souhaités **en toiture**. Certains veulent des ruches, hôtel à insectes tandis que d'autres souhaitent un poulailler (sans coq) / un bassin à poissons/ une serre à papillons. Les œufs et le miel pourraient également alimenter l'espace restauration.

## En images : les espaces Bonus extérieurs



Un grand jardin partagé

Un cabanon pour ranger les outils (15 m2)



Récupération des eaux pluviales



Quatre ruches (60m2)



Jardin et poulailler pour fournir le restaurant



Un hôtel à insectes

## Les espaces mutualisables entre les équipements

- **Un réfectoire commun aux trois structures** (écoles et crèche) **situé en rez-de-jardin**. Pour une majorité, il est situé **dans le bâtiment Ouest** donnant sur la rue (facilité de livraison) et pour quelques-uns, il se situe dans le bâtiment Est. Une des équipes a souhaité l'espace de restauration en lien direct avec la cour du groupe scolaire pour faciliter la gestion des différents services durant l'heure méridienne. **Un souhait architectural est exprimé : une ouverture possible sur la cour/de grandes baies vitrées ouvrables/ une disposition ludique pour les petits.**
- **Un espace pour les parents, mutualisé entre le groupe scolaire et la crèche**. Il doit favoriser la communication avec les instituteurs des écoles maternelle et élémentaire pour permettre une cohérence dans le parcours d'écolier des enfants. La localisation diverge. Pour certains, il se trouve en rez-de-jardin à proximité de l'école maternelle et pour d'autres, il est en R+1 entre les classes maternelles et élémentaires.
- **Un local réservé à la communauté pédagogique**. Certains le souhaitent à côté du réfectoire tandis que d'autres l'imaginent à l'interface entre l'école maternelle et élémentaire.
- **Un centre médico-social (avec une infirmière, un psychologue...)**. Il est localisé en rez-de-jardin à proximité immédiate de l'entrée du groupe scolaire. Il est mutualisé pour le groupe scolaire et la crèche. **Une halte répit** est également souhaitée **doublée d'une salle pour enfants polyhandicapés** proposant des espaces adaptés.

### En images



Un réfectoire commun  
donnant sur la cour



Un espace convivial pour  
les parents

## Les espaces mutualisés vers l'extérieur

**Les participants sont favorables à la mutualisation des espaces avec l'extérieur** à la condition de ne pas affecter le fonctionnement du groupe scolaire et de la crèche.

Ils expriment **des réserves concernant la mutualisation du réfectoire de manière quotidienne** car il leur semble compliqué de déplacer chaises et tables tous les soirs. Certains se prononcent pour que cet espace puisse servir occasionnellement de salle des fêtes. D'autres proposent que le réfectoire serve de cantine ou d'espace de travail, avec une ouverture pour tous le soir.

Ils se disent en revanche **favorables à l'ouverture vers l'extérieur de l'espace bibliothèque/médiathèque**. Ils évoquent notamment la mise en place d'une section adultes au sein de l'espace.

**Les participants sont favorables à l'ouverture au public de la cour de récréation en dehors des temps scolaires à certaines conditions :**

- Une vigilance sur le **maintien de la propreté de l'espace** au quotidien.
- Une **fermeture de l'espace à des heures raisonnables** en week-end et en semaine pour occasionner le moins de nuisance possible pour les riverains.

**Sur les aménagements** de la cour pour une ouverture à l'externe, les propositions sont variées :

- **Des aménagements légers** pour laisser aux enfants un maximum d'espace et autoriser des activités les plus variées possibles (sportives, culturelles, artistiques...)

Deux idées font l'unanimité :

- La proposition de **végétaliser la cour d'une manière ou d'une autre** que ce soit sous la forme de haie ou de mur végétal.
- **L'idée d'un théâtre urbain** dans un coin de la cour qui serait en soi un terrain de jeux pour les enfants et permettrait la tenue de concerts ou spectacles en soirée.

**D'autres propositions concernant les aménagements pour la mutualisation de la cour sont plus controversées :**

- Un mur d'escalade : bien que beaucoup estiment que cette infrastructure manque dans le quartier, la cour de récréation ne semble pas être l'endroit idéal pour l'implanter. Il est suggéré de l'installer dans le gymnase.
- Les jets d'eau/ brumisateurs sont estimés trop encombrants au regard du temps d'utilisation sur l'année (2 mois/ an).

**Sur le public accueilli** en dehors des temps scolaires, deux options sont envisagées :

- Une ouverture **aux associations et à ses adhérents** qui fréquenteront déjà le Super-Equipement, proposition jugée intéressante en terme de gestion.
- Une **ouverture à tous**

# **Vos propositions en dessins**

# La cour durant les temps scolaires



## La cour durant le temps scolaire (légende)

La cour du groupe scolaire comprend **deux espaces distincts** :

- Un espace pour les enfants de l'école maternelle
- Un espace pour les enfants de l'école élémentaire

La **séparation des deux espaces est matérialisée par une végétation dense.**

Dans les deux cours :

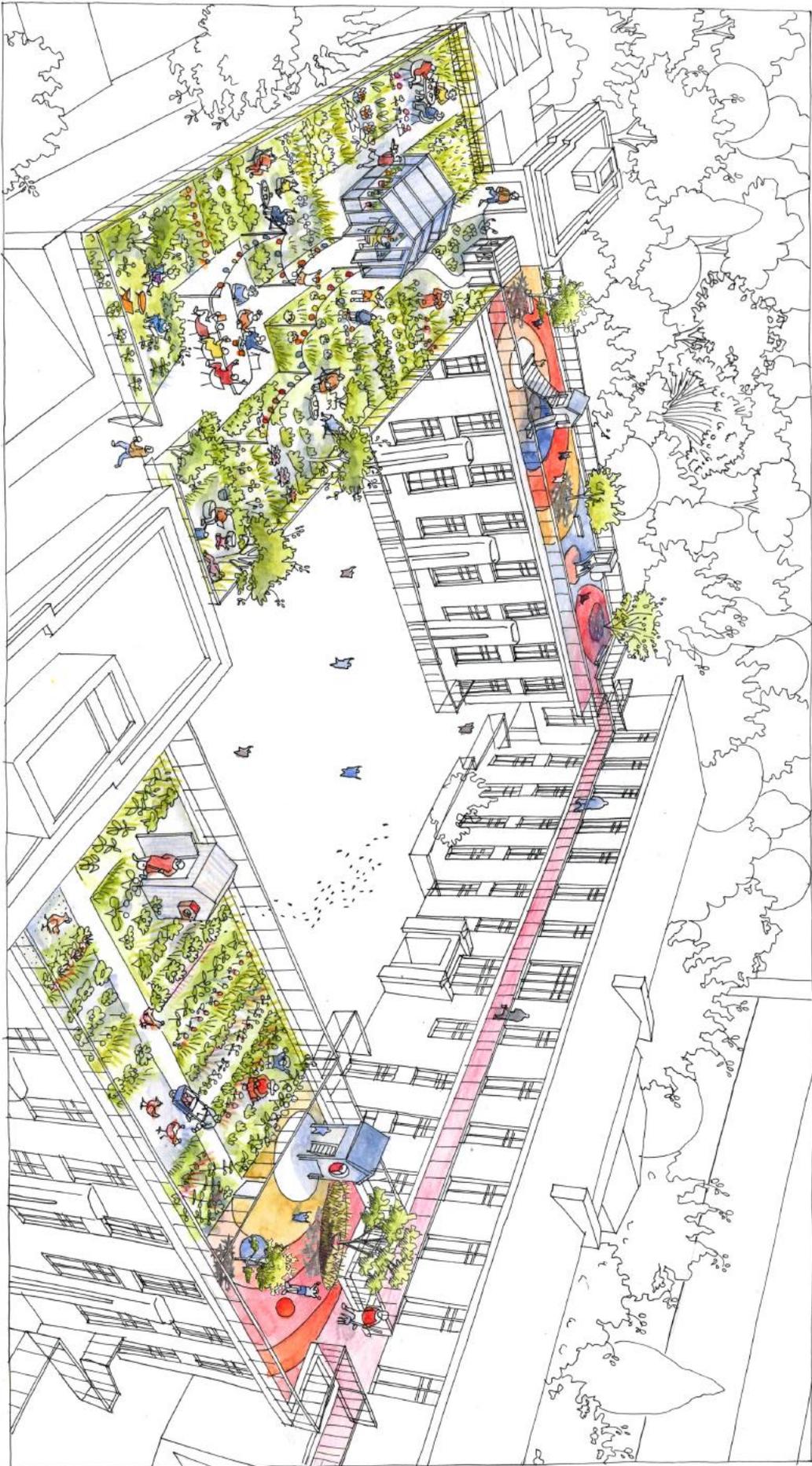
- **Les espaces verts sont nombreux** : les arbres apportent de l'ombre pour les jours de chaleur, l'herbe constitue un terrain de jeux et de découvertes pour les plus petits, les espaces plantés peuvent servir de supports pédagogiques sur le rapport à la nature.
- Les espaces au **sol sont colorés** pour suggérer les différents usages
- **Des regards au sol** constituent des puits de lumière pour le gymnase situé en sous sol. Ils sont également des points d'observation pour les enfants qui peuvent regarder les pratiques sportives.
- Les classes donnent directement sur la cour.
- Le mobilier est composé de **structures légères** (une place importante pour courir et jouer est conservée) et **multifonctionnelles** :
  - **Dans la cour des élémentaires** : un théâtre urbain permet aux enfants de se poser pour des temps calmes tels que la lecture. Il est également support d'escalade et offre des endroits pour se cacher. Il peut être utilisé comme gradins pour les spectacles de fin d'année par exemple/ Un panier de basket avec une surface de jeu délimitée par un code couleur au sol suggère la place donnée aux jeux de ballons/ Une présence de l'eau est souhaitée, charge aux professionnels de proposer les solutions les plus adaptées : brumisateurs, arche végétalisée, jeux d'eau... / Des jeux favorables au développement de l'imagination des enfants.
  - Dans la cour des maternelles : des jeux adaptés aux différents âges des enfants avec des toboggans, des coins pour se cacher, de l'herbe ...



La cour, hors temps scolaire, accueille **un public intergénérationnel**.

- **Les adultes/ associations se retrouvent plutôt du côté de la cour d'école élémentaire.** Le théâtre urbain est utilisé comme support de représentations pour des petits spectacles ou des concerts. Des activités sportives sont pratiquées individuellement ou collectivement grâce au panier de basket ou au filet de volley. Les tables et bancs sont propices aux rencontres, discussions ou à l'organisation de jeux de société.
- **Les petits jouent davantage côté cour d'école maternelle.** Une piste de trottinette est ici imaginée. Les jeux (toboggans, cabanes...) sont utilisés par les enfants sous la responsabilité de leurs parents qui patientent sur les bancs. Les espaces d'herbes sont propices à la détente.

Certains **espaces intérieurs sont mutualisés**. Ces tiers espaces accueillent des activités hors temps scolaires tels qu'une ludothèque, une bibliothèque/ médiathèque, un Club du 3<sup>ème</sup> âge, un espace polyvalent...



## La toiture (légende)

**La toiture propose plusieurs espaces** (l'emplacement de chacun d'entre eux devra être réfléchi pour occasionner le moins de nuisances possibles pour les riverains) :

**Les extérieurs de la crèche sont exclusivement réservés aux enfants** et personnels de la structure.

- Deux espaces de part et d'autre de la crèche sont imaginés : une des cours est réservée aux petites sections et l'autre pour les moyens/grands. Les gardes corps sont suffisamment hauts pour assurer la sécurité des enfants.
- Des arbres offrent de l'ombre aux enfants les jours ensoleillés.
- Les sols sont colorés pour être supports de jeux. Les structures de jeux sont adaptées à tous les âges.
- L'une des cours est en lien direct avec le jardin partagé pour permettre aux enfants de profiter facilement de cet espace.

**Deux espaces accessibles** au public :

- **Un espace réservé au jardin partagé/potager** : accessible à la fois aux enfants de la crèche et du groupe scolaire mais aussi au public hors temps scolaires. Il dispose d'un cabanon pour ranger les outils.
- **Un restaurant, lieu emblématique de l'équipement** : cet espace doit à la fois permettre de se restaurer mais aussi de se poser, boire un verre. L'esprit souhaité est celui de la guinguette. Cet espace se trouve à proximité du jardin partagé/potager afin de profiter des produits cultivés.

# Quelques éclairages

- Le point de vue des petits Parisiens sur l'aménagement des cours d'école – concertation menée par le CAUE 75
- Les éclairages sur les coursives et les cours anglaises - par Yannick BELTRANDO

Le CAUE a une **mission importante de sensibilisation du jeune public** aux thématiques d'architecture et d'environnement. Dans ce cadre, l'équipe du CAUE 75 réalise des ateliers avec les enfants sur les temps scolaires et péri-scolaires pour recueillir leurs idées quant il s'agit de réaliser ou modifier les espaces publics qu'ils fréquentent.



Un travail est mené avec la ville de Paris, depuis deux ans, sur **la question des cours d'école « oasis »**. Les cours d'écoles (de la maternelle au lycée) sont les équipements publics les plus présents sur le territoire parisien. Elles constituent de potentiels lieux pour créer des poches de fraîcheur dans la capitale et ainsi contribuer à lutter contre les phénomènes de réchauffement climatique.



Pour y parvenir, l'enjeu est de traiter ces espaces de manière qualitative : avec des matériaux perméables pour que l'eau puisse s'infiltrer dans le sol, en y insérant davantage de végétations, en renforçant la présence de d'eau et en créant des aménagements ludiques pour en faire des espaces agréables.

La réflexion porte également sur l'ouverture de ces espaces au public en dehors des temps scolaires.

Le CAUE 75 organise des ateliers avec des outils adaptés à chaque âge. Plusieurs étapes ponctuent le travail :

- **Un diagnostic** sur les différents espaces de la cour, les espaces que les enfants occupent, ce qu'ils y font, à quelles temporalités. Une cour d'école a en effet des usages très variés en fonction des temporalités : en temps scolaires (récréation surveillée par les instituteurs) ou durant le temps périscolaires (pause méridienne ou temps du goûter surveillés par les animateurs).
- **Des enquêtes** durant lesquels les enfants deviennent les médiateurs du projet auprès des autres élèves et du personnel éducatif
- **Des ateliers de propositions** en groupes pour réfléchir à un projet d'aménagement de la cour. Ils se nourrissent d'exemples, de références, d'images... Ils produisent des photo-montages, des maquettes....



**« LA COUR EN COULEUR »**  
Groupe C : Sasha, Nelya, Margot, Mohamed  
CE2D - 14 Riblette

**AMÉNAGEMENTS :**

- Une zone sport avec de l'es-jaille, au centre de la cour
- Une zone animée, devant la BCD, avec un sol souple pour jouer aux billes
- Une zone calme, autour de la zone animée, avec une bibliothèque, des bancs et des tables pour le goûter
- Un mur de calculs, pour apprendre et colorier la cour
- Des cibles et des règles de mesure sur les murs
- Des plantes pour s'en occuper

zone sport zone animée zone calme bancs bacs

Ces contributions sont versées au débat avec les adultes et viennent nourrir les réflexions des architectes.

## **Synthèse des concertations menées dans les écoles sur la cour de récréation - de la maternelle au collège**

Etymologiquement, la récréation est un moment de re-création. L'espace dans lequel se déroule cette récréation doit répondre à cet objectif. L'organisation et la gestion de cet espace déterminent la manière dont les élèves vivent ces temps. De ces concertations dans les écoles parisiennes, il apparaît que les cours de récréation doivent davantage donner une place à chacun, surtout dans le contexte parisien où l'espace est très contraint et être davantage au service de l'épanouissement des enfants qu'à celui du confort des adultes.

Didier Heintz, architecte, designer et créateur de jeux pour enfants, travaille sur la relation de l'enfant à son environnement selon un langage actif et sensible. Il évoque 4 qualités essentielles pour chaque environnement créé à destination des enfants :

- le Psychomoteur : appréhender les distances, franchir un obstacle, reconnaître le danger, maîtriser son corps, en lien avec le mouvement
- le Sensoriel: toucher sentir, voir entendre, parler, contact avec la matière
- le Relationnel: se cacher, être vu, être ensemble, interagir, dialoguer,
- l'Imaginaire: représentation symbolique, histoires.

**Les enfants ont naturellement l'intuition de ce besoin et ces quatre grandes qualités se retrouvent très clairement dans leurs préconisations d'aménagement :**

Dans leurs projets, les élèves occupent **mieux et tout** l'espace de la cour.

### **Les souhaits des jeunes parisiens :**

- **Des espaces « dédiés »** : avec une diversité de sols (à l'inverse des vastes espaces peu aménagés et générateurs de conflits) avec des matérialités affirmées : sols durs pour courir, sols irréguliers pour jouer aux billes, de l'herbe pour explorer, du sable pour le sentir sous les doigts, des gravillons à mélanger
- **Des recoins** : qui laissent place à l'imaginaire des enfants, à l'abri des regards, du bruit, de l'agitation. Des lieux qui leur donnent une intimité : buissons, cabanes, dessous d'escaliers...
- **Du mobilier multi fonctionnel** : mobile, appropriable, transformable, qui stimule l'imaginaire et deviendra support de jeux, d'histoires, de goûters (un tronc d'arbre posé au sol peut devenir une poutre, un banc, une table, un bateau, un serpent, un parcours de billes, une cachette...)
- **Des aménagements pour jouer et pour grimper** : des bosses, des creux, des barres à cochon pendu, des murs d'escalade, des toboggans, des cordes, des tyroliennes...
- **Des espaces d'activités calmes** : qui soient hors d'atteinte des jeux très actifs et propices aux jeux de cartes, à la lecture, aux récits...
- **De l'herbe, des plantes, des fleurs, des fruits et des légumes** : pour planter, admirer, sentir, récolter...
- **Des couleurs** : pour rendre les espaces plus joyeux
- **Des fontaines et des jeux d'eau** : pour se rafraichir

**P&Ma**

P&Ma – Annexe Citoyenne au Cahier des Charges du bâtiment PINARD  
ZAC Saint-Vincent-de-Paul 14e – 18.12.18